



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 21 mars 2026, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Élection du maire.
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints.
- Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local et remise de la copie du chapitre III du titre II du Livre Ier du CGCT sur les conditions d'exercice des mandats municipaux (soit les articles L.2123-1 à L.2123-35 et R.2123-1 à D 2123-28 du CGCT).

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 16 mars 2026

Le Maire

